

CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

COMMISSION DES FINANCES

Rapport sur le préavis No 21/07 concernant une demande de crédits supplémentaires au budget 2007 pour un montant total de CH 205'000.-

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Communaux,

La Commission tient tout d'abord à remercier la Municipalité pour sa transparence dans la présentation de ce préavis d'augmentation du budget 2007. En effet, deux augmentations sur les cinq présentées auraient été dans les compétences de la Municipalité, étant donné qu'elles sont inférieures à CHF 25'000.-.

La Commission des Finances se prononce cette fois-ci également sur l'objet du préavis : à savoir le dépassement des postes du budget mentionnés ci-dessous en sus de son aspect financier, conformément à son rôle lors de la présentation des autres préavis.

Toutes les augmentations des postes de charges sont bien détaillées. Ces adaptations trouvent leurs justifications : premièrement dans les décisions avalisées par le Conseil Communal de Prangins depuis le début de l'année. Deuxièmement, il s'agit de dépenses dues aux différentes lignes directrices adoptées en matière d'urbanisme, qui nous ont été présentées par les membres de la Municipalité lors des dernières séances du Conseil.

Compte 180.3527 Participation à des charges de trafic et énergie d'autres communes.

Il s'agit de la participation financière de notre commune jusqu'à la fin de l'année à la ligne urbaine qui a été introduite avec un nouvel horaire selon le vote intention du conseil communal

Compte 190.3111 Achat de mobilier, de machines et d'équipement technique de bureau.

- Les CHF 25'000.- concernent l'acquisition d'une 2^{ème} licence du logiciel Géoconcept ainsi que l'achat de l'équipement informatique et de bureau de Mme V.Piccard

- Pour le reste les CHF 21'700.- pour l'achat d'un scanner, soumis à plusieurs offres et dont l'acquisition a été analysée par M. F. Mühlethaler

Compte 355.3185 Honoraires et frais d'expertises

- CHF 25'000.- afin de faire une étude de faisabilité pour réorganiser les bureaux de l'administration communale, notamment création de locaux de réception pour la Municipalité et l'accueil des résidents.
- CHF 25'000.- pour une étude de faisabilité afin d'optimiser la surface disponible des Morettes, pour en faire une plate-forme culturelle.

Compte 420.3170 Frais de réception et de manifestations

Montant à disposition pour l'organisation des ateliers d'urbanisme avec la population pranginoise, et pour organiser d'éventuelles visites de communes ayant déjà procédé à de nouveaux projets d'urbanisme.

Compte 420.3185 Honoraires et frais d'expertises (études diverses)

- CHF 25'000.- pour analyse du PPA existant afin de voir si il est possible d'optimiser l'utilisation actuelle du sol sur la commune, afin de pouvoir éventuellement augmenter les surfaces à disposition.
- CHF 50'000.- également nécessaires afin de faire une étude de faisabilité globale du quartier de l'Auberge, Passade, Forge et ancienne Poste. L'intention de la Municipalité étant d'éviter à tout pris un saucissonnage du projet.

La commission remercie le Syndic pour sa disponibilité.

L'augmentation des postes du préavis ne représente que 1% du total des charges en référence au budget 2007. Les changements apportés auront comme effet de modifier le résultat des comptes qui passera d'un surplus de revenu de CHF 3'801.- à un déficit budgétaire de CHF 201'199.- . L'autofinancement de l'exercice 2007 se verra ainsi passer de CHF 328'390.- à CHF 123'390.- Ce dernier facteur aura comme effet de diminuer la limite d'investissement 2007 recalculée par la Commission des Finances sur la base de la clôture des comptes de l'exercice 2006, qui passe de CHF 1'475'000.- à CHF 1'373'000.-

Conclusion :

Pour les raisons évoquées ci-dessus, la commission des finances vous demande, Monsieur le Président et Mesdames et Messieurs les Conseillers Communaux, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

le Conseil Communal de Prangins

vu le préavis municipal no 21/07 sur la demande de crédits supplémentaires,

vu le rapport de la Commission des Finances chargée d'étudier cet objet,
oui les conclusions de cette même Commission,

attendu que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

1. d'accorder à la Municipalité des augmentations des charges supplémentaires, pour un montant total de CHF 205'000.- qui sont portées sur les comptes mentionnés dans ce préavis,
2. d'adopter le budget 2007 en augmentant le montant total des charges de CHF 19'122'289.- à CHF 19'327'289.-, sans modification du montant total des revenus de CHF 19'126'090.-
3. d'accepter le budget avec un déficit budgétaire de CHF 201'199.-

Prangins, le 10 septembre 2007

La Commission des finance

Jacques Antoine

absent

Michel Augsburger

Dominique Ella Christin

Charles Gutowski

Jacques Auberson (Président)